

RCS : TOULON Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00855 Numéro SIREN : 800 655 086 Nom ou dénomination : A S E

Ce dépôt a été enregistré le 15/12/2021 sous le numéro de dépôt B2021/017110

A.S.E.
Société par actions simplifiée au capital de 100 000,00 €,
Siège social : 293, Avenue des Iles d'Or- Résidence les Eglantines -83100 TOULON
800 655 086 RCS TOULON

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 3 décembre 2021

L'an deux mille vingt-et-un
Le 3 décembre
A 10 heures,

La **société ADIATE Evolution** - Société par actions simplifiée au capital de 250.000 euros, dont le siège social est 122, Avenue Henri Ginoux - 92120 Montrouge.
Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 491 284 006 RCS Nanterre, représentée par Mohamed THABET, Président, Associé unique de la société ASE

En présence de :

Madame Laila THABET, présidente de la Société A.S.E

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 juin 2020 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par Laila ALLOU, Présidente.

II - A PRIS LES RESOLUTIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2020,
- l'affectation des résultats de cet exercice,
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE RESOLUTION :

L'associé unique après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuve l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2020 tels qu'ils ont été établis par le Président, et qui font apparaître, pour ledit exercice, une perte de (346 732) euros ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans son rapport de gestion.

Les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2020 ne prennent pas en charge de dépenses non fiscalement déductibles relevant de l'article 39.4 du Code Général des Impôts.

En conséquence de son approbation sur les comptes et opérations de l'exercice écoulé, l'associé unique donne quitus entier au Président et au Commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité de l'associé présent ou représenté.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide sur proposition du Président, décide d'affecter, la perte nette de l'exercice clos le 30 juin 2020 qui s'élève à un montant de (346 732) euros, en totalité en report à nouveau.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité de l'associé présent ou représenté

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

Fait en quatre exemplaires originaux,

L'associé unique,
SAS ADIATE EVOLUTION,
Représentée par Mohamed THABET,
Président **A.S.E**

293 avenue des Iles d'Or, RES. les Eglantines
83100 TOULON
SIRET : 800 655 086 000 26
SAS A.S.E - APE : 4939B



A.S.E

A.S.E

Société par actions simplifiée au capital de 100 000,00 €,
Siège social : 293 Avenue des Iles d'Or, Résidence Les Eglantines – 83100 TOULON
800 655 086 RCS TOULON

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS

DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

Madame THABET Laïla, Présidente de la Société A.S.E, a, conformément aux dispositions de l'article L.227-9 du Code de commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2020 par l'associé unique (la société ADIATE EVOLUTION), établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation sont conformes à la réglementation en vigueur.

Tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

1- SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

A.S.E est une filiale née de la restructuration de l'activité de la société ADIATE EVOLUTION. Son périmètre d'action correspond globalement au Sud Est du territoire national (métropole).

Elle exécute des contrats et marchés de transport. Le marché visé concerne essentiellement le transport scolaire par véhicule de moins de 9 places mais également, le transport à la demande ou encore le transport spécialisé d'enfants ou de personnes à mobilité réduite.

Au cours de cet exercice, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 1 838 995 euros contre un chiffre d'affaires de 2 085 774.51 euros au titre de l'exercice précédent.

Nos charges d'exploitation se sont élevées à la somme de 2 167 628 euros et se composent des postes :

* autres achats et charges externes pour un montant de 1 156 587 €uros

U



A.S.E

* impôts et taxes pour un montant de	24 483 €uros
* salaires et traitements pour un montant de	899 549 €uros
* Charges sociales pour un montant de	86 904 €uros
* autres charges pour un montant de	102 €uros

Il en ressort un résultat d'exploitation négatif de (327 758) euros.

Notre résultat financier est de (9 414) euros compte tenu des intérêts d'emprunt.

Après imputation des charges et produits de toute nature il ressort, pour cet exercice clos le 30 juin 2020, une perte comptable d'un montant de (346 732) euros.

2- EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Lors du dernier trimestre de notre exercice comptable clos du 30 juin 2020, la société a connu une période de fermeture gouvernementale des établissements scolaires et un ralentissement important de l'activité des clients privés en raison de l'épidémie de la COVID-19 et du confinement général de la population.

La Direction a pris les mesures nécessaires dès le début de la crise afin de stabiliser les équipes et de maintenir l'équilibre de la société.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

3- EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La société A.S.E, continue sa stratégie de développement territorial sur le marché de personnes en situation de handicap.

4- PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2020 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2020 ainsi que l'évaluation de leurs principaux postes.